



HAL
open science

Licence Géographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie. 2014, Université de La Réunion. hceres-02037181

HAL Id: hceres-02037181

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037181>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Géographie

de l'Université de la Réunion

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : La Réunion

Établissement déposant : Université de La Réunion

Académie(s) : /

Établissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008761

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Saint Denis.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Géographie* de l'Université de La Réunion constitue une filière traditionnelle dans le domaine des *Sciences humaines et sociales* (SHS). La formation est généraliste en première année puis offre une consolidation des connaissances en deuxième année. La spécialisation se fait avec deux parcours en troisième année : *Géographie et histoire* et *Aménagement du territoire*.

Cette spécialisation progressive permet à l'étudiant de s'orienter dans les différents masters proposés à l'Université de la Réunion (master recherche *Géographie*, master professionnel *Tourisme*, master *Relations internationales*, master *Téledétection et risques naturels*, master *Tourisme*, master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - MEEF *Histoire-Géographie* ou *Professorat des écoles*) ou dans d'autres universités de métropole. Les débouchés professionnels, comme souvent après des formations généralistes, se font après un master, s'appuyant sur les compétences et connaissances acquises durant toutes les années de formation, alliant alors de solides compétences disciplinaires à une culture générale. Les métiers sont diversifiés (métiers de l'enseignement, de l'urbanisme, du développement local, de l'ingénierie territoriale, de l'architecture, du développement, du tourisme par exemple).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la licence *Géographie* de l'Université de La Réunion est cohérent sur les trois années de licence avec une spécialisation progressive qui permet à l'étudiant de faire ses choix de cursus, en troisième année (L3), au travers de deux parcours : *Géographie et histoire* et *Aménagement du territoire*. La poursuite d'études en master pour la quasi-totalité des étudiants de licence est préparée par cette spécialisation et par les enseignements d'ouverture. La formation est solide d'un point de vue disciplinaire, intégrant même les aspects techniques de la discipline, également ouverte sur d'autres sciences humaines et sociales, comme l'histoire. Cependant le dossier, parfois lacunaire, ne permet pas toujours de bien comprendre les choix effectués par l'équipe, car les objectifs ne sont pas toujours clairement explicités. L'ensemble des disciplines enseignées vise à développer chez l'étudiant l'acquisition d'une série de compétences académiques ou méthodologiques (analyse, synthèse, communication écrite et orale...). La réflexion pédagogique semble un souci constant de l'équipe avec une volonté d'encadrer fortement les étudiants dès leur arrivée à l'université. L'accent est mis sur la méthodologie, méthodologie universitaire en première année, mais surtout disciplinaire au travers des différents outils de la géographie. Le dispositif d'aide à la réussite combine informations auprès des étudiants en difficulté et tutorat d'accompagnement (par des étudiants et par des enseignants). La progressivité de la formation et des enseignements se fait sur les trois années : enseignements plus généralistes ou de découverte en première année, consolidation en deuxième année, deux parcours en troisième année, associés à un stage obligatoire et à une initiation à la recherche en troisième année. Dans le parcours *Géographie et histoire* en troisième année, des enseignements sont mutualisés avec la mention *Histoire*. L'équipe tente d'intégrer l'enseignement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), mais se trouve handicapée par un matériel souvent insuffisant et obsolète. Cela est regrettable, car bon nombre d'outils sont nécessaires, particulièrement dans le cadre des enseignements de l'Aménagement du territoire.

Si la méthodologie du travail universitaire (MTU) est bien présente dans la formation, l'absence de développement dans le dossier ne permet pas d'en apprécier la portée. Il en va de même des principaux dispositifs d'aide à la réussite et d'accompagnement. Le fort taux d'échec en première année, particulièrement au premier semestre, est pointé dans le dossier, sans que des dispositifs particuliers soient envisagés. Il est vrai que leur mise en place requiert une forte volonté politique de la part de l'établissement. Les réorientations sont pourtant facilitées par les enseignements d'ouverture et semblent accompagnées par l'équipe de formation.

Le souci d'intégrer des professionnels à la formation, mais seulement par le biais des stages obligatoires en troisième année (L3), montre l'intérêt de l'équipe pédagogique pour l'accompagnement des étudiants dans leur orientation et leur attention pour la recherche de débouchés professionnels. Les sorties de terrain et les stages ont la même vocation et profitent de liens anciennement établis avec les milieux socio-professionnels dans l'île, avec les différents partenaires institutionnels en particulier en lien avec l'aménagement du territoire (communes, communautés de communes, département, etc.). Un travail sur la mobilité internationale, pour l'instant absent du dossier, ne pourrait que renforcer ce qui a déjà été mis en place en matière d'orientation et d'insertion professionnelle. Pour l'instant, l'absence de données chiffrées concernant l'orientation après la licence et l'insertion professionnelle ne permet pas de porter une appréciation sur le travail réellement effectué.

L'évaluation des enseignements est effectuée à deux niveaux : par l'UFR et par l'équipe de formation. Il semble que seules les données recueillies directement par les enseignants de la formation soient utilisées par l'équipe pour le pilotage de la mention. Si des enquêtes semblent régulièrement menées pour assurer une bonne connaissance de la population étudiante, l'absence de résultats dans le dossier ne permet pas, là non plus, d'apprécier sa réelle utilisation pour le pilotage. L'équipe pédagogique qui paraît avoir mené un bon travail de réflexion sur la formation pourrait tirer un grand bénéfice de l'intégration de ces données (réussite des étudiants, suivis de cohortes...). Elle semble avoir de nombreux projets pour améliorer la formation dans le cadre du prochain contrat, n'envisageant pas de grandes réformes, mais une consolidation de ce qui fonctionne par le biais d'améliorations ponctuelles : révision du contenu et des intitulés des enseignements, développement et consolidation des liens avec les milieux socio-professionnels, valorisation du diplôme, diversification de l'équipe pédagogique (avec des intervenants professionnels plus nombreux). Cependant, l'absence de nombreux éléments, à commencer par la présentation des objectifs de la mention rend difficile l'appréciation de cette formation. S'ajoute à ces carences d'écriture, le manque de clarté et de lisibilité d'un dossier qui affiche pourtant la volonté d'offrir une formation de qualité et reconnue dans la région.

- Points forts :
 - Un projet pédagogique cohérent en adéquation avec les poursuites d'études et les débouchés.
 - Un bon ancrage local grâce des liens forts avec le milieu socio-professionnel.
 - Un souci de la réussite étudiante avec la possibilité de passerelles pour permettre une bonne réorientation des étudiants.
 - Un travail constant de réflexion de l'équipe de formation pour améliorer la mention.

- Points faibles :
 - Un dossier pas toujours clairement ni correctement complété.
 - Une absence ou une insuffisance des données chiffrées dans le dossier (suivi des étudiants, insertion professionnelle par exemple).
 - Des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite en première année insuffisants ou mal explicités dans le dossier.
 - Peu de construction du projet professionnel et d'aide à la professionnalisation.
 - Une utilisation insuffisante des évaluations des enseignements et de l'autoévaluation par l'équipe de formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Le pilotage de la formation pourrait être amélioré par le développement d'une politique systématique d'autoévaluation et l'usage constant de données fournies par l'Université (devenir des étudiants sortants, poursuite d'études, insertion professionnelle, etc.). En retravaillant les débouchés, avec l'aide d'un conseil de perfectionnement, l'équipe de formation pourra sans doute utilement améliorer la lisibilité et les finalités de la formation, la progressivité des parcours et de la formation.

Un effort pourrait porter sur la construction avec les étudiants du projet personnel et professionnel, car beaucoup d'éléments sont déjà en place (bonne connaissance des débouchés, liens avec des partenaires, stage obligatoire). Les contacts avec le milieu socio-professionnel pourraient être utilisés pour effectuer ce travail. Les liens institutionnels déjà établis permettront également la poursuite du travail de valorisation du diplôme qui ne pourra qu'avoir des répercussions positives sur l'orientation et l'insertion des étudiants. Un travail sur la dimension internationale de la formation pourra utilement compléter cette attention.

Si une réflexion sur le décrochage des étudiants de L1 a été amorcée, elle doit être systématisée et mise en pratique avec le soutien de l'Université, permettant alors de lutter contre le fort taux d'échec en première année, particulièrement dès le premier semestre. Ce travail d'ensemble pourrait être mené en renforçant le pilotage de la formation.

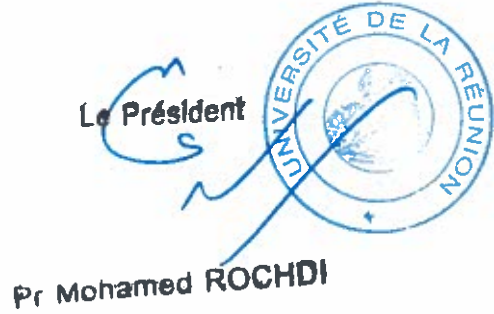


Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES
LICENCE MENTION GEOGRAPHIE**

L'Université de La Réunion n'entend formuler aucune observation sur ce rapport.

Le Président



Pr Mohamed ROCHDI